



Communiqué de Presse

Réunification CNP/CNES : la délégation territoriale du pôle nord installée

Nous vous informons du démarrage du processus d'installation des délégations territoriales dans le cadre de la réunification patronale CNP/CNES.

Les délégations territoriales patronales CNP/CNES sont des regroupements d'associations et d'entreprises aux niveaux départemental et régional, ayant pour but la représentation décentralisée, le renforcement du dialogue territorial, l'amélioration du climat des affaires, la promotion des investissements et la création d'emplois dans chaque territoire, ainsi que l'amélioration de la gouvernance de proximité avec le siège basé à Dakar.

A cet effet, il a été procédé à l'installation du bureau de la délégation territoriale CNP/CNES du Pôle Nord (Saint-Louis, Richard Toll, Matam, Podor) le lundi 28 juillet 2025, à la Chambre de Commerce de Saint-Louis.

Le bureau de la délégation territoriale a été constitué, au regard de la configuration de l'économie formelle du territoire Pôle Nord, autour de représentants des secteurs de l'agro-Industrie, du tourisme, de l'énergie, du riz, de la santé, du numérique, de l'enseignement privé et de la pêche.

La présidence de la délégation territoriale du Pôle Nord a été confiée à Monsieur Louis Lamote, Délégué Général de Vallagri, regroupant les entreprises agro-industrielles de la Vallée.

L'installation des autres délégations territoriales va se poursuivre durant cette période d'hivernage.